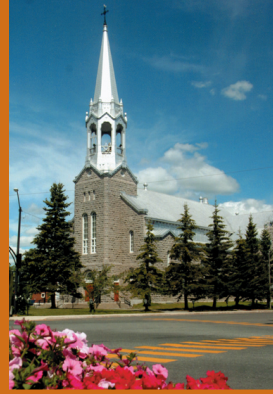




# Politique culturelle

de la Ville  
de **La Sarre**



*Arts visuels*  
*Danse*  
*Littérature*  
*Musique*  
*Patrimoine*  
*Théâtre*





Produit par la Direction des loisirs et de la culture  
Réalisation graphique : Ruth Pelletier et Corinne Walter  
Impression : Imprimerie Commerciale La Sarre

Réalisé avec la participation financière du ministère

*Culture  
et Communications*  
**Québec** 

Mai 2006





# Table des matières

Le mot du maire ..... 1

Le mot de la présidente du  
comité de travail ..... 2

Préambule ..... 3

Un brin d'histoire ..... 4

Les fondements de la politique  
culturelle ..... 6

Les principes directeurs ..... 7

1<sup>er</sup> axe d'intervention ..... 8

2<sup>e</sup> axe d'intervention ..... 10

3<sup>e</sup> axe d'intervention ..... 12

Conclusion et remerciements ..... 14

*Arts visuels*  
*Danse*  
*Littérature*  
*Musique*  
*Patrimoine*  
*Théâtre*





*Arts visuels*

*Danse*

*Littérature*

*Musique*

*Patrimoine*

*Théâtre*

*Arts visuels*

*Danse*

*Littérature*

*Musique*

*Patrimoine*

*Théâtre*





# Le mot du **maire**



À titre de maire, je vous présente avec fierté la politique culturelle de la Ville de La Sarre. Par le fait même, nous affirmons que le développement tant économique que social passe par le développement culturel de notre milieu.

La politique culturelle de la Ville de La Sarre devient un outil essentiel qui guidera le conseil municipal dans ses interventions en matière d'art et de culture pour les trois prochaines années.

Notre municipalité présente un très fort potentiel culturel, tant par sa qualité que par le dévouement de ses nombreux bénévoles oeuvrant dans divers organismes culturels et le dynamisme de l'équipe des employés du secteur culturel de la Commission des loisirs de La Sarre.

Je tiens à saluer particulièrement le travail exceptionnel effectué par le comité d'élaboration de la politique culturelle.

Je vous invite donc à prendre connaissance de ce document issu de la concertation du milieu.

A handwritten signature in cursive script, reading "Normand Houde".

Normand Houde  
Maire

Arts visuels  
Danse  
Littérature  
Musique  
Patrimoine  
Théâtre

# Le mot de la **présidente** du **comité de travail**



La Ville de La Sarre est très fière de vous présenter le fruit du travail et de la consultation de ses partenaires du domaine culturel. Ces personnes riches en expertise ont investi leur temps, leurs compétences et leur énergie pour nous aider à élaborer notre politique culturelle.

Pièce essentielle dans le développement d'un environnement de qualité pour les citoyens de La Sarre, cette politique s'ajoute aux nombreuses autres pièces déjà mises en place par la Ville de La Sarre. Elle fonde ses assises sur notre histoire et se bâtit à partir de notre vécu actuel en matière de culture.

Cette politique se veut un pont entre les résidents, les artistes et les artisans, les organismes et les entreprises de la Ville de La Sarre qui oeuvrent dans le domaine culturel. Elle se veut également une affirmation claire des intentions de la Ville de La Sarre à travailler en synergie avec ses citoyens et ses partenaires afin de développer un environnement propice à l'épanouissement et au renforcement de la culture sur son territoire.

Ce n'est rien de moins qu'une veille stratégique en matière de culture que vous offre la Ville de La Sarre. À l'écoute de ses citoyens et de toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans le domaine culturel, la Ville de La Sarre entend soutenir les efforts et créer un lieu d'échange où la culture occupe le point central.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance du travail que notre muse culturelle a réalisé pour vous.

Rita B.Barrette



## Préambule



La politique culturelle de la Ville de La Sarre s'appuie sur un exercice de consultation auprès des intervenants du domaine culturel et artistique oeuvrant dans le milieu. En se dotant d'une politique culturelle, la Ville entend mieux définir les grandes orientations et les principes directeurs de son action en regard de son développement culturel. Cette politique se veut un guide d'intervention qui fera le lien entre les artistes, les organismes culturels, les citoyens et la Ville afin que chacun dispose d'une base de discussion commune pour rendre efficace l'organisation de la culture dans son milieu.

*Arts visuels*  
*Danse*  
*Littérature*  
*Musique*  
*Patrimoine*  
*Théâtre*



## Un brin d'histoire



La Ville de La Sarre aura cent ans en 2017. Dénominateur commun à tous les villages et villes émergeant de la vague de colonisation qui a déferlé sur la vaste région d'Abitibi au début du siècle dernier, la solidarité a forgé le caractère de cette jeune contrée sauvage. Souvenons-nous que le vaste territoire que nous occupons était traditionnellement fréquenté et habité par les Algonquins pendant des milliers d'années ; il s'agit d'un patrimoine encore à découvrir et à considérer au premier plan de notre histoire.

Processus de longue haleine, la colonisation a permis à toute une génération confrontée aux éléments de développer un projet commun qui les motivait : celui de bâtir une nouvelle région à même la forêt boréale. Située sur le parcours du «Transcontinental», La Sarre est vite devenue, grâce à la forêt, une petite ville prospère et le centre administratif d'une vingtaine de villages. En 1989, La Sarre est nommée capitale forestière du Canada.

Ce sont les sentiments de fierté et d'appartenance durement acquis qui ont prévalu à la naissance de la vie culturelle en région et à son ouverture sur le monde. Quelques décennies seulement ont suffi à la communauté lasarroise pour se développer sur le plan culturel.

Les activités récréatives de défricheurs d'abord préoccupés par leur survie étaient sans doute axées autour de fêtes religieuses. Si la religion offrait un cadre qui réglait leur semaine, elle a aussi été un élément rassembleur et le creuset de leur culture. Soulignons dans ce contexte l'importance de l'implication des communautés religieuses qui ont tôt fait de développer les talents en enseignant la musique et le chant à leurs élèves. Les religieux et religieuses ont ainsi légué à la communauté lasarroise une œuvre d'éducation inestimable, soutenue par la commission scolaire.

C'est donc par la musique que s'installe la culture à La Sarre. Par ailleurs, les séances de théâtre, de charades, de danse et de cinéma se multiplient pendant les premières décennies, ce qui confirme le goût des citoyens pour des activités culturelles divertissantes. Les concerts de musique font de



## Un brin d'histoire



plus en plus d'adeptes d'une génération à l'autre. Plusieurs spectacles proviennent des grands centres, comme ceux des compagnies théâtrales montréalaises qui remportent toujours un vif succès en région. Cependant, beaucoup de spectacles ont été créés ici même pour être présentés à la population les jours de fête.

En 1950, comme partout ailleurs au Québec, une station radiophonique diffuse à La Sarre en faisant une belle place à la musique classique et à la poésie. L'époque d'après-guerre révèle une culture en pleine ébullition. L'émancipation d'une population avide de nouveautés et de progrès entraîne une abondance d'activités culturelles très diversifiées.

Les années cinquante amènent également l'émergence des arts visuels et des arts de la scène. Le dynamisme des artistes concernés se traduit par la revendication d'espaces adéquats leur permettant un développement significatif. La Ville y répond en favorisant l'essor considérable de ces disciplines qui caractérisent son identité culturelle régionale.

Depuis, La Sarre voit naître des talents dans diverses disciplines artistiques. Elle s'engage en s'adaptant aux besoins constants de sa population. Cet engagement et cet appui constants aux projets qu'elle parraine promettent un avenir florissant.

La Ville possède maintenant les infrastructures, les équipements, les programmes et les ressources humaines indispensables à sa croissance culturelle. Elle compte des créateurs et des intervenants dans chaque secteur. Les arts visuels, les arts scéniques tels que le théâtre, la musique, la chanson et la danse ainsi que l'histoire, le patrimoine et les métiers d'art foisonnent d'événements qui contribuent à son développement culturel. Ce développement s'appuie sur plusieurs organismes actifs dans le milieu.

La somme de travail consentie par nos prédécesseurs nous encourage à poursuivre, afin de consolider nos acquis et développer d'autres créneaux d'ordre culturel.





# Les **fondements** de la politique **culturelle**



La Ville doit intervenir en matière culturelle et reconnaît avoir un leadership à exercer. Elle tient cependant à assumer ce rôle en concertation avec l'ensemble des partenaires du milieu. Elle affirme son rôle de catalyseur, par des services adaptés, à la mesure de ses moyens, et en complémentarité avec les services offerts par les organismes sur l'ensemble du territoire.

## **La Ville de La Sarre souscrit aux grands principes suivants :**

- ▶ La culture est un bien collectif qui doit être accessible au plus grand nombre possible de citoyens ;
- ▶ La culture est un levier de développement important qui doit être considéré au sein des priorités d'action, tant au niveau économique que social, touristique et éducationnel ;
- ▶ Le développement culturel est une responsabilité commune qui doit être partagée avec les différents paliers gouvernementaux, les organismes, les intervenants locaux et la population ;
- ▶ La culture joue un rôle essentiel dans l'épanouissement du milieu, dans l'affirmation de l'identité et dans la qualité de vie des citoyens.

*Arts visuels  
Danse  
Littérature  
Musique  
Patrimoine  
Théâtre*



## Les principes directeurs



La Ville de La Sarre appuie son intervention sur les principes qui orienteront son action en matière culturelle :

- ▶ La Ville reconnaît que les citoyens sont les principaux agents de la vie culturelle de leur milieu ;
- ▶ La Ville reconnaît l'importance de la pratique et de la fréquentation d'activités culturelles pour leur contribution à la qualité de vie des citoyens et à leur sentiment d'appartenance ;
- ▶ La Ville réaffirme son soutien aux organismes culturels, aux intervenants ainsi qu'aux créateurs et reconnaît leur participation au dynamisme et à la vitalité du milieu ;
- ▶ La Ville identifie comme des priorités l'intervention à la sensibilisation et à l'éducation en matière culturelle ainsi que le maintien du partenariat avec les divers intervenants culturels, scolaires et privés du milieu ;
- ▶ La Ville entend poursuivre l'offre de services dans une perspective de complémentarité ;
- ▶ La Ville entend favoriser le soutien aux activités qui visent la jeunesse et reconnaît que la sensibilisation à la culture doit se faire dès l'enfance ;
- ▶ La Ville entend maintenir sa politique de financement aux activités culturelles ;
- ▶ La Ville se dote d'une politique culturelle qui sera évolutive, donc, actualisée au besoin.



# 1<sup>er</sup> axe d'intervention



## L'affirmation de notre identité culturelle

Le dynamisme culturel qui nous anime est source de fierté pour les citoyens. Il doit être soutenu. L'appréciation de la culture et l'affirmation de son identité culturelle contribuent au développement social du milieu.

### ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

#### Valoriser l'héritage patrimonial

- Reconnaître l'héritage patrimonial comme toile de fond caractéristique de l'identité culturelle ;
- Faire connaître les richesses de notre histoire par l'éducation et l'accessibilité ;
- Sensibiliser les citoyens à l'importance de la conservation des éléments patrimoniaux significatifs ;
- Sauvegarder le sens de la mémoire collective et la transmettre aux générations futures.

#### Promouvoir le caractère culturel de la Ville

- Mettre en valeur l'image culturelle de la Ville ;
- Consolider les liens entre le développement culturel et le développement social, économique et touristique de la Ville ;
- Reconnaître la contribution des organismes culturels ;



## 1<sup>er</sup> axe d'intervention



### La Ville a l'intention de :

- ▷ Encourager les événements distinctifs et mobilisateurs sur le plan culturel ;
- ▷ Soutenir le rôle de diffusion et d'interprétation du Centre d'exposition, de la Société d'histoire et du Centre d'interprétation de la foresterie ;
- ▷ Collaborer à l'identification et à la mise en valeur des lieux et des bâtiments d'intérêt patrimonial et les intégrer au plan d'urbanisme de la Ville ;
- ▷ Élaborer un circuit culturel (artistique et patrimonial) en concertation avec les organismes voués au développement touristique ainsi qu'avec les propriétaires des bâtiments historiques et lieux artistiques à découvrir ;
- ▷ Clarifier les mandats et les vocations respectifs des divers intervenants sur le plan culturel afin de mieux desservir l'ensemble des clientèles ;
- ▷ Considérer l'importance de se doter d'une politique d'insertion et d'intégration architecturale conformément à la Loi sur les Cités et Villes.



Arts visuels  
Danse  
Littérature  
Musique  
Patrimoine  
Théâtre



## 2<sup>e</sup> axe d'intervention

### Le soutien aux arts et à la culture

La Ville entend soutenir le développement et la création chez les artistes, les créateurs et les organismes culturels. Elle assume son rôle de leader dans la diffusion de la programmation culturelle : les arts de la scène, les arts visuels, la promotion du livre et de la lecture.



### ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

#### Favoriser la création artistique

- ▶ Soutenir l'excellence, la diversité et le renouvellement de la création ;
- ▶ Préconiser l'intégration des arts à l'environnement et aux lieux publics ;
- ▶ Intégrer les arts dans les activités présentées par la Ville ;
- ▶ Favoriser la mise en valeur des oeuvres de nos artistes et de nos créateurs ;
- ▶ Encourager la pratique amateur.

#### Assurer la vitalité des organismes culturels

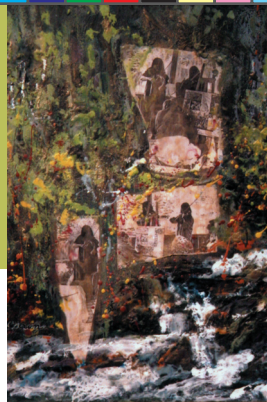
- ▶ Favoriser l'émergence de la relève ;
- ▶ Appuyer le développement des organismes culturels ;
- ▶ Reconnaître la contribution des créateurs et organismes à la vitalité du milieu ;
- ▶ Valoriser le travail bénévole.







## 2<sup>e</sup> axe d'intervention



### La Ville s'engage à :

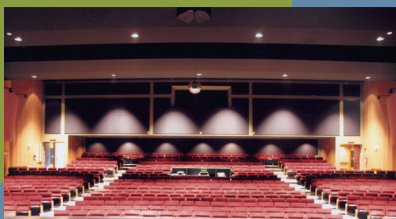
- ▶ Favoriser la présence des artistes et des artisans locaux ;
- ▶ Diffuser les oeuvres des artistes et des créateurs de chez-nous ;
- ▶ Promouvoir l'acquisition d'oeuvres d'art de nos artistes ;
- ▶ Maintenir l'accessibilité aux équipements culturels ;
- ▶ Élaborer un répertoire des organismes, des événements et des artistes sur le plan culturel ;
- ▶ Établir un cadre d'accueil pour les artistes et projets favorisant l'émergence de la pratique artistique ;
- ▶ Appuyer la politique d'aide et de soutien au développement des organismes.



*Arts visuels  
Danse  
Littérature  
Musique  
Patrimoine  
Théâtre*



## 3<sup>e</sup> axe d'intervention



### L'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle

La Ville reconnaît que les lieux et les équipements culturels sont essentiels à la mise en valeur des arts et de la culture. L'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle sont relatifs à l'information, aux conditions financières et physiques mises en place par la Ville.

#### ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

##### Faciliter l'accès aux arts et à la culture

- Rendre accessibles les équipements et les événements culturels ;
- Affirmer le rôle de la bibliothèque comme lieu du savoir et de la culture ;
- Maximiser l'utilisation des infrastructures culturelles ;
- Promouvoir les produits culturels de chez-nous.

##### Soutenir l'éducation et la sensibilisation aux arts et à la culture

- Accroître la fréquentation des lieux de diffusion et de pratiques culturelles ;
- Reconnaître l'importance de la sensibilisation, de l'animation et de la diffusion des arts et de la culture ;
- Appuyer les initiatives de partenariat avec le milieu scolaire ;
- Améliorer la promotion des activités culturelles.

##### Favoriser la participation des citoyens à la vie artistique et culturelle

- Être à l'écoute des besoins et des préoccupations des citoyens en matière de culture ;
- Valoriser la pratique d'activités culturelles.

## 3<sup>e</sup> axe d'intervention

### La Ville s'engage à :

- ▶ Encourager les initiatives d'éveil à la culture ;
- ▶ Favoriser le partenariat avec les médias lors d'activités culturelles;
- ▶ Diversifier l'offre d'activités ;
- ▶ Assurer une promotion soutenue et continue des activités culturelles ;
- ▶ Offrir une tarification favorisant l'accès à la culture ;
- ▶ Maintenir le soutien financier aux infrastructures culturelles et événements populaires ;
- ▶ Promouvoir l'émergence d'un événement culturel majeur et innovateur ;
- ▶ Offrir des horaires de services adaptés aux besoins de la population.

Arts visuels  
Danse  
Littérature  
Musique  
Patrimoine  
Théâtre

# La **conclusion** et les **remerciements**

## LA CONCLUSION

L'élaboration de la politique culturelle a permis aux organismes, artistes, intervenants culturels et décideurs, d'échanger, de réfléchir et d'établir une vision commune afin de contribuer au développement culturel de la Ville de La Sarre.

## LES REMERCIEMENTS

**La Ville de La Sarre** reconnaît l'engagement significatif des personnes qui ont collaboré au succès de l'élaboration de la politique culturelle.

La disponibilité, l'énergie et l'expertise dont elles ont fait preuve dans leur champ d'activités respectif ont été essentielles au succès de la démarche.

### Le comité d'élaboration de la politique

**Rita B. Barrette**

Conseillère municipale de la Ville de La Sarre, présidente du comité d'élaboration de la politique culturelle.

**Lise Gagnard**

Directrice générale de la Commission des loisirs de La Sarre, Coordinatrice de l'élaboration de la politique culturelle.

**Anne-Marie Béland**

Présidente, Société d'histoire et du patrimoine de la région La Sarre.

**Henriette Lacroix**

Administratrice, École de musique d'Abitibi-Ouest

**Raphaëlla Robitaille**

Administratrice, Jeunesses musicales du Canada et administratrice représentante du secteur culturel à la Commission des loisirs de La Sarre.



## La **conclusion** et les **remerciements**

- Nathalie Durocher** Directrice générale et professeure de danse, École de danse d'Abitibi-Ouest.
- Sophie Ouellet  
Annie Lessard** Troupe à Cœur Ouvert
- Nicole Tremblay** Représentante des artistes en arts visuels et propriétaire du Rendez-vous des arts.
- Julie Corriveau** Coordinatrice culturelle, Commission des loisirs de La Sarre.
- Marcel Chouinard** Directeur général, Commission scolaire du Lac-Abitibi
- Francine Gauthier** Secrétaire du comité d'élaboration de la politique culturelle

*Arts visuels  
Danse  
Littérature  
Musique  
Patrimoine  
Théâtre*





